

CeLa Dit...

Les actualités du Conseil Local de Développement de Métropole Savoie

Lettre d'information # 11 du CLD de Métropole Savoie

Printemps-Été 2016

En Bref

- ◇ *Le CLD en chantier !*
- ◇ *Retour sur la plénière du 14 mars*
- ◇ *Où en sont les commissions ?*
- ◇ *Actualités*

Le CLD en chantier ! Un projet à bâtir avec les élus

La fin annoncée des Contrats de Développement Durable de la Région Rhône-Alpes (CDDRA) au 31 décembre 2016 a jeté le doute sur la pérennité du CLD dans sa forme actuelle, c'est-à-dire adossé au CDDRA et assurant une mission de consultation sur son élaboration et son suivi.

Parallèlement, la loi NOTRe instaure un conseil de développement au sein de chaque EPCI à fiscalité propre à partir de 20 000 habitants, abaissant le seuil auparavant fixé à 50 000. La loi permet également de créer un conseil de développement unique entre plusieurs établissements contigus comme à l'échelle d'un SCoT.

Dans ce contexte mouvant, il faut ajouter le renouvellement du bureau prévu en cette fin d'année.

L'ensemble de ces changements politiques et législatifs justifie pleinement la réflexion menée en interne au bureau : comment faire en sorte que la valeur ajoutée du CLD pour le développement du territoire soit davantage visible et reconnue ? Comment diversifier la composition de l'assemblée du CLD pour lui assurer une meilleure représentativité ? Quels outils mettre en place pour un fonctionnement plus efficient (livret d'accueil, charte de la participation, séminaires de formation...)?

Un véritable chantier de prospective interne est lancé, avec en point d'orgue l'organisation d'un séminaire à l'automne avec les élus pour réfléchir collectivement au projet du CLD pour 2017 : comment en faire un **outil de développement pour le territoire** et une véritable **force de proposition et d'aide à la décision** pour les élus de Métropole Savoie ?

Tout un programme et un sacré défi à relever !

Je vous souhaite un bel été et vous dis à très bientôt pour continuer d'avancer sur le chemin de la démocratie participative.

Jacques Chassany, Président du Conseil Local de Développement

Retour sur la plénière du 14 mars

Son déroulé

- ◇ Une table-ronde composée des présidents des CLD de Savoie (Métropole Savoie, bassin d'Albertville, Tarentaise-Vanoise, Maurienne) pour un temps d'échange et de partage sur les modalités d'organisation de chacun (thématiques de travail, lien avec les élus, les citoyens, communication, représentativité, fonctionnement...)
- ◇ Une mise en ateliers pour un travail autour de la plus-value de la démarche CLD pour le territoire, pour la collectivité et pour les citoyens
- ◇ Une mise en commun de la production des ateliers dont l'objectif est de bâtir un argumentaire à destination des élus pour donner à voir la valeur ajoutée des CLD et plus largement de la démocratie participative

Quelle suite ?

A partir du travail collectif mené, organiser un séminaire de réflexion sur le projet du CLD pour 2017 avec les élus du territoire de Métropole Savoie à l'automne prochain.

Agenda du CLD

- ◇ *Assemblées plénières :*
20 septembre 2016
14 décembre 2016
- ◇ *Commissions :*
Les suites de la COP 21 : tous les 2èmes jeudis du mois
- Attractivité économique du territoire :** tous les 3èmes mercredis du mois
- Densité/Mobilité :** tous les 4èmes jeudis du mois
- ◇ *Séminaire élus :*
Automne (date à définir)



Où en sont les commissions de travail ?

Les suites de la densité : focus sur la mobilité, les déplacements doux et l'intermodalité

Après avoir rencontré et échangé avec Nicolas Mercat, président de l'Agence écomobilité et Philippe de Longevialle, directeur adjoint de Métropole Savoie en charge des déplacements, la commission fera le point sur les 1ères pistes de propositions qui émergent de ces rencontres et définira le calendrier du 2nd semestre lors de sa réunion du 30 juin.

Il semble important d'organiser une rencontre avec les EPCI Autorités Organisatrices de Mobilité pour recueillir leur point de vue (Grand Lac et Chambéry métropole) mais aussi Cœur de Savoie qui mène aussi une réflexion sur cette thématique.



Les suites de l'attractivité économique : zoom sur l'étude de Marketing territorial et réflexion sur ce qu'on pourrait éviter d'aller chercher ailleurs

La commission a commencé à étudier l'étude de Marketing territorial portée par Chambéry métropole et devrait rencontrer Alain Thieffinat et Jean-Claude Montblanc prochainement pour un point d'étape sur l'avancée de la démarche.

Parallèlement, la commission souhaite s'appuyer sur les membres du Club des Ambassadeurs pour avoir une idée en qualité et en volume de ce que les entreprises vont chercher à l'extérieur (plus de 50 ou 100 kms) et qui pourrait être produit dans le territoire. Cette démarche va dans le sens du développement d'activité, de l'emploi et contribue à l'amélioration du bilan carbone. Elle s'apparente à la notion d'économie circulaire.

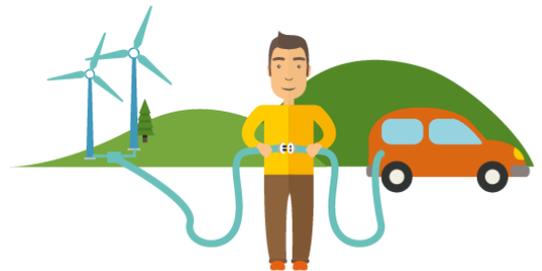
Le but de la démarche : cibler les manques pour créer de l'activité. Si plusieurs entreprises vont chercher ailleurs le même produit, il peut être pertinent de faire venir une entreprise qui produirait dans le territoire de Métropole Savoie. Si cette activité est produite à 100 km, pourquoi ne pas la faire venir dans le territoire ?



Les suites de la COP 21 : quelles actions concrètes dans notre territoire ?

Anne Rialhe, présidente de l'ASDER, accompagnée de Sébastien Eyraud, coordinateur du pôle Collectivités et Territoire de l'ASDER, Christophe Chaix, responsable du changement climatique à MDP73 et Bruno Georges, dirigeant du bureau d'études ITF, sont venus présenter un état des lieux des enjeux de la transition énergétique dans le territoire. Cette présentation a été complétée et enrichie par les interventions de Luc Berthoud et Jean-Claude Montblanc, respectivement référent sur la planification énergétique et l'écologie territoriale et vice-président référent procédures contractuelles et développement économique de Métropole Savoie, accompagnés de Stéphane Caviglia, urbaniste.

La commission rencontre à présent les acteurs qui mettent en place des actions : collectivités publiques, entreprises, associations, citoyens....



Participation à la révision du SCoT

Le CLD participera au comité de pilotage mis en place dans le cadre de la révision du SCoT. Il sera composé du bureau de Métropole Savoie, de deux représentants des secteurs, dont les Présidents d'EPCI, des Maires des communes centre (Chambéry et Aix-les-Bains) et des communes à enjeu identifiées au SCoT dites "petites villes" (Albens, La Rochette, Montmélian, Saint-Pierre d'Albigny), des services de l'Etat (Préfecture et DDT de Savoie) et du Président du CLD.

Actualités

Le CLD présent au lancement du projet d'agglomération de Chambéry métropole le 23 juin 2016

Dans le cadre de sa mission de consultation sur l'élaboration et le suivi du projet d'agglomération de Chambéry métropole, le CLD est convié à son lancement qui a lieu le jeudi 23 juin à partir de 18h45 à l'Espace Malraux, à Chambéry.

La prochaine assemblée plénière du 20 septembre 2016 à Chambéry métropole

Pour l'occasion, le CLD de Métropole Savoie recevra Philippe Monet de LEZTROY qui présentera son projet de légumerie, pour un écosystème alimen'terre. Ce temps d'échange sera suivi d'un point d'étape de chaque commission à destination de l'ensemble de l'assemblée du CLD. Cette assemblée se clôturera par un temps de réflexion et de production collectives sur les outils à mettre en place pour un meilleur fonctionnement du CLD (livret d'accueil, charte de la participation...).



Un séminaire avec les élus à l'automne (octobre/novembre 2016 - date à définir)

Comme annoncé dans l'éditorial, le bureau du CLD prépare un séminaire à destination des élus afin de réfléchir collectivement au projet 2017 du CLD comme véritable outil de développement du territoire et d'aide à la décision pour les élus. A suivre.....